

# *Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) par la Loire des Vals de l'Orléanais*

## **Comité de pilotage**

Présentation du projet de SLGRI  
2017 - 2023

Le 28 octobre 2016



# La stratégie locale de gestion du risque inondation

Une feuille de route définie collégialement et approuvée par l'ensemble des parties prenantes, encadrée par :

- La stratégie nationale,
- Le plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire Bretagne.
  - » A adapter au contexte local.
  - » **A réviser tous les 6 ans**

# La stratégie locale de gestion du risque inondation

***Une démarche concertée qui s'appuie sur une dynamique déjà engagée avec ECRIVALS :***

- **Un comité de pilotage** , réunissant l'ensemble des collectivités pour valider la méthodologie et le projet de stratégie à soumettre à **la consultation du comité de bassin avant son approbation**
- **Un comité technique opérationnel** : fixe la feuille de route
- **4 ateliers** co-animés État - Collectivités  
(aménagement du territoire, digues, gestion de crise post-crise, communication)



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

# La stratégie locale de gestion du risque inondation

Octobre 2015 : Comité de pilotage (validation démarche)

Février : Comité technique (feuille de routes des ateliers)

Mars - Avril - Mai : Réunion des ateliers

Août – Sept : Début rédaction SLGRI (synthèse, état des lieux des actions déjà engagées, objectifs contextualisés)  
Finalisation projet de SLGRI avec les travaux des ateliers

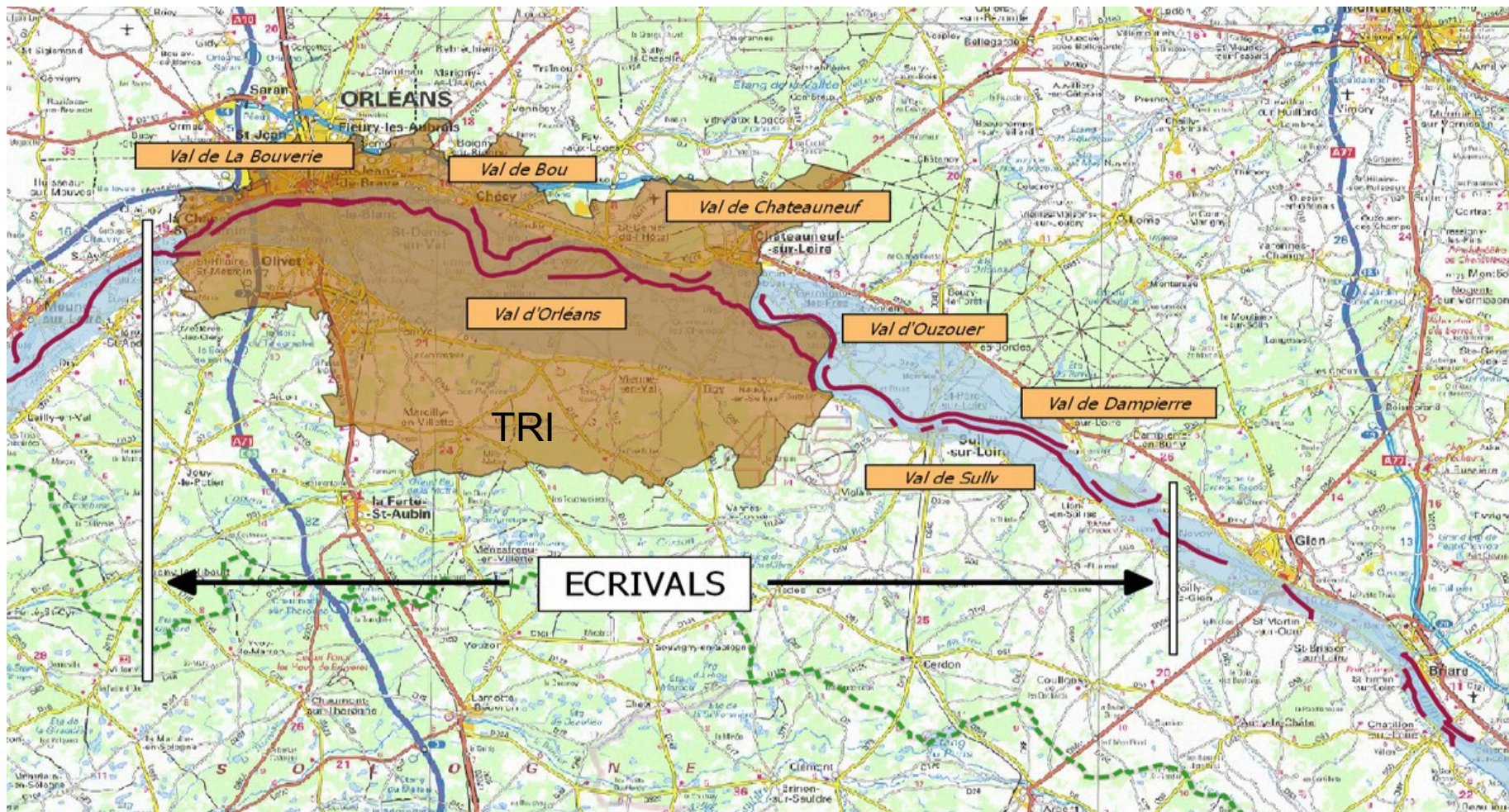
Octobre : Réunion Cotech (présentation projet de SLGRI)

Réunion Copil (validation projet de SLGRI)

Novembre : Envoi pour avis au comité de bassin et au préfet de bassin

Début 2017 : Approbation de la SLGRI

# Extension du périmètre de la SLGRI : cohérence hydraulique et poursuite d'ECRIVALS



# Un contexte mis en évidence dans des démarches antérieures : Support pour les feuille de routes des ateliers

## 1 – Des digues de protection pour les crues « moyennes » :

Réduction de vulnérabilité des biens existants :

- « en actions immédiates » non rentables économiquement
- une nécessité de se projeter :
  - à moyen terme, à l'occasion de projets d'aménagement
  - à plus long terme, dans une politique de renouvellement urbain

Coûts

Un système d'endiguement à conforter et optimiser pour maîtriser le coût des dommages jusqu'aux crues moyennes.

## 2 - Les hauteurs d'eau, la cinétique de l'inondation et la durée de submersion :

Évacuation préventive de la population dès un risque de défaillance des digues

- Préparation à la gestion de crise
- « Résistance » des équipements nécessaires à la gestion de crise

Sécurité



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

# Cadrage

## Les 3 grands objectifs nationaux :

- 1 - Augmenter la **sécurité** des populations,
- 2 - Réduire le **coût** des dommages,
- 3 - Raccourcir fortement le délai de **retour à la normale** des territoires sinistrés.

## Les 6 Objectifs du bassin:

- 1 - Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que **les zones d'expansion des crues**,
- 2 - Planifier l'organisation et **l'aménagement** du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les **dommages aux personnes et aux biens implantés** en zone inondable,
- 4 - Intégrer les **ouvrages de protection** contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la **connaissance et la conscience du risque** d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se **préparer à la crise** et favoriser le retour à une situation normale.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

# Un contexte mis en évidence dans des démarches antérieures : Support pour les feuille de routes des ateliers

## 3 – L'importance des enjeux impactés

Besoin de retrouver un territoire fonctionnel rapidement :

- Rétablissement **priorisé** des réseaux (voirie, eau, électricité, évacuation assainissement / et à suivre / communication, gaz... ?)
- Rétablissement des services **priorisé** (ramassage déchets, écoles, transports collectifs...)
- Constructions adaptées pour favoriser le retour

Retour à  
la  
normale

## 4 – L'absence d'inondations fréquentes

Besoin de rappeler régulièrement l'existence du risque pour :

- Préparer la population à la gestion de crise
- Favoriser l'intégration du risque dans les projets

Communication



# Synthèse des travaux des ateliers sur la gestion du risque d'inondation

- 5 thématiques identifiées :
- 20 axes pour les mettre en œuvre
- Près de 80 pistes d'actions

Qui fondent la SLGRI

# Les 5 thématiques identifiées

**1 - Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation :  
Prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser  
l'entrée d'eau dans les vals**

**2 - Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées:  
Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol**

**3 - Préparer la crise et la post Crise :  
Optimiser la coordination et la préparation des acteurs**

**4 - Développer une communication cohérente et pérenne:  
Adapter la communication aux différents publics et fournir une  
information coordonnée sur le risque et sa gestion**

**5 - Faire vivre la SLGRI des vals de l'Orléanais**

# **1 - Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation :**

**Prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser l'entrée d'eau dans les vals**

**1 - Rendre au système d'endiguement un fonctionnement normal**

**2 - Prévenir la défaillance des ouvrages par la poursuite des travaux de restauration et d'entretien du lit et des digues**

**3 - Assurer la pérennité et la cohérence de la gestion des levées et du lit, en lien avec les enjeux exposés**

## **2 - Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées:**

### **Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol**

**1 - Diminuer l'exposition lorsque c'est possible et pertinent : en guidant les écoulements ou adaptant l'occupation de l'espace**

**2 - Réduire la vulnérabilité du territoire : Aller vers la résilience en agissant sur la vulnérabilité des enjeux et des services**

**3 – Faire du risque d'inondation un point de vigilance dans le contrôle des installations et équipements sensibles**

**4 – Mieux appréhender la sensibilité du territoire aux inondations autres que celles liées aux débordements de la Loire**

### **3 - Préparer la crise et la post Crise :** **Optimiser la coordination et la préparation des acteurs**

**1 - Préparer les acteurs à la crise en intégrant les dernières connaissances acquises sur les enjeux et les aléas**

**2 – Optimiser la coordination des acteurs**

**3 – Anticiper le besoin en relogement des populations sur une période importante**

**4 – limiter les impacts sur les réseaux**

**5 – Favoriser une prise de conscience du risque chez les habitants**

## **4 - Développer une communication cohérente et pérenne: Adapter la communication aux différents publics et fournir une information coordonnée sur le risque et sa gestion**

**1 – Favoriser la communication vers la population et les personnes  
« relais »**

**2 – Actualiser régulièrement la connaissance du risque des acteurs  
« clés »**

**3 – Communiquer vers les acteurs économiques**

**4 – Valoriser et pérenniser les traces historiques de l'inondation  
sur le territoire**

## **5 - Faire vivre la SLGRI des vals de l'Orléanais :**

**1 – Structurer la gouvernance du risque d'inondation**

**2 – Organiser la déclinaison opérationnelle technique de la SLGRI**

**3 – Animer la SLGR<sub>i</sub>**

# Le projet de stratégie locale

**Formellement, le contenu est fixé par l'article R.566-16 du Code de l'Environnement**

- *la synthèse de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation,*
- *les cartes des surfaces de risques,*
- *les objectifs fixés par le PGRI.*
  
- *les dispositions pour répondre aux objectifs de gestion des inondations.*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires



# Le projet de stratégie locale présenté

***Les dispositions pour répondre aux objectifs de gestion des inondations.***

- **Le contexte mis en évidence dans des démarches antérieures**
- **Les thématiques et axes issus des ateliers avec les pistes d'actions pour les mettre en œuvre**
- **Les actions déjà engagées ou actées (Plan Loire, initiatives des collectivités....) à mener à termes.**



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

## Les actions déjà engagées ou actées

- Programme de travaux de restauration et d'entretien du lit et des levées de la Loire (PLGN IV)
- Réflexions de la DREAL et de l'EP Loire sur la compétence Gémapi
- Travaux de recherche sur les karsts et les interférences avec les digues ( BRGM, INERIS, CEREMA)
  
- Révision des PPRi
- Inscription de la digue de St Jean Le Blanc dans le futur SCoT
- Réflexion sur la réduction de la vulnérabilité « eau potable » de l'agglomération
- Réduction de la vulnérabilité des réseaux d'ERDF et GRDF à l'occasion des travaux de modernisation
- Recensement du patrimoine culturel et analyse de sa vulnérabilité (EP Loire)
  
- Actualisation des dispositions Orsec inondation Loire
  
- Commémoration des 150 ans de la crue de 1866

## Le projet de stratégie locale présenté

Pour aller plus loin et au-delà de la mise en place d'une **gouvernance pour prioriser les actions à conduire**, une conclusion qui insiste sur :

- La mise en place d'un **réseau d'acteurs de la gestion de crise** avec une animation
- La nécessité d'un **plan de communication global**.

## Les amendements proposés par le Comité technique du 20 octobre

Intégrer dans la communication un volet sur l'entretien du lit de la Loire

Amender les mesures déjà engagées par :

- les actions du conseil départemental relatives au développement d'outils liés à la gestion de crise (portail risque crise, futur outil d'information des usagers de la route sur l'état du réseau et de sa fluidité ),
- le lancement d'un PCS intercommunal sur l'agglomération orléanaise et, plus largement, l'importance de la dimension intercommunale en matière de gestion de crise (solidarité, mutualisation des moyens, etc.)

Insister dans les conclusions :

- sur le volet gestion de crise et l'intérêt des réserves communales
- sur la nécessité de préparer le post-crise et notamment le relogement des personnes sinistrées.

## MERCI DE VOTRE ATTENTION



Brische de la digue en 1900 près d'Orléans

Château d'eau après le crue de 1800